

DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
ENJEU – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ENFANCE ET JEUNESSE
Séance du 19 septembre 2018 à Rolle

1. Préavis N° 03-2018 du Comité de Direction concernant le Règlement du Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 19 septembre 2018
- Vu le Préavis du Comité de Direction
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- D'adopter le Règlement du Conseil intercommunal

2. Préavis N° 04-2018 du Comité de Direction concernant le Règlement du Personnel des Accueilantes en Milieu Familial (AMF)

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 19 septembre 2018
- Vu le Préavis du Comité de Direction
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- D'accepter le Règlement du personnel des AMF tel que présenté avec entrée en vigueur au 01.01.2019

Objets non soumis à référendu

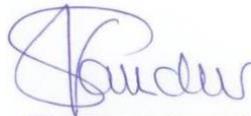
Pour le Bureau :

La Présidente :



Pascale Vollenweider

La Secrétaire :



Sandrine Vaucher